

Prix Henri Vernhes 2007

Dossier de Presse

Agissez
pour le
développement
durable



**L'Agence Régionale
Pour l'Environnement
Midi-Pyrénées propose
10 000 euros
pour 3 projets*
qui intègrent le
développement durable**

En hommage à Henri VERNHES
*Ancien collaborateur de l'ARPE Midi-Pyrénées,
disparu en 1999, Henri Vernhes a toujours souhaité
encourager des projets, même modestes
"pour le respect et le renouvellement de l'esprit
d'entreprise", et pour le développement durable
de notre région.*



Agence Régionale
Pour l'Environnement



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

SOMMAIRE



- **Les lauréats 2007** page 3
- **Un prix à l'attention des jeunes de Midi-Pyrénées** page 4
- **Conditions de participation** page 5
- **Le développement durable, c'est possible... et c'est utile** page 6
- **Qu'est-ce qu'un projet de développement durable ?** page 7
- **Rappel des projets primés depuis 2002** page 9
- **L'ARPE Midi-Pyrénées : ses objectifs, ses missions** page 15

Trois nouveaux projets de développement durable portés par des jeunes midi-pyrénéens récompensés par l'ARPE Midi-Pyrénées

A l'honneur cette année : la culture de spiruline, la sensibilisation et l'accès aux produits respectueux de l'environnement dans notre région, l'aide à l'électrification au Mali.

Depuis six ans, l'Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées encourage et récompense de jeunes porteurs de projets de développement durable futurs acteurs économiques de la région, en leur décernant le Prix Henri Vernhes. Ce prix encourage les jeunes en leur donnant un coup de pouce financier et technique. Il permet aussi de promouvoir des initiatives originales et exemplaires en Midi-Pyrénées.

La remise des prix s'inscrit cette année dans le cadre des *Journées Nature 2007* de la Région Midi-Pyrénées, et aura lieu :

Mercredi 16 mai à 11h30

à la Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14 rue de Tivoli à Toulouse (Grand Rond)

Seront présentés les trois dossiers retenus cette année par le jury composé de spécialistes des secteurs économique, social et environnemental. Les lauréats se répartiront la somme de **10 000 €** pour réaliser leur projet d'ici mai 2008, et pourront bénéficier d'un avis technique de l'ARPE Midi-Pyrénées.

- **1^{er} prix de 5000 €** Production de spiruline écologique et solidaire (micro algue à hautes qualités nutritionnelles) à Saint Martin Labouval (46), projet présenté par Adrien GALARET.

- **2^{ème} prix de 3000 €** Popularisation de l'attitude de consommation citoyenne par l'association « le Parapluie Ambulant » (31) : produits de consommation et système d'information itinérant, projet porté par Caroline LOPEZ.

- **3^{ème} prix de 2000 €** Aide à l'électrification d'écoles et de dispensaires au Pays Dogon (Mali), projet porté par Elodie TEOULE, étudiante de l'INSA Toulouse (31) et membre de l'association Soleil Africa.

Un Prix d'honneur sera décerné à Joris GAUCHET pour son projet de Festival Ecocitoyen et Solidaire « l'Ecausystème », organisé à GIGNAC (46).

Depuis 2002, le prix Henri VERNHES a permis de récompenser 9 initiatives de jeunes midi-pyrénéens dans des secteurs très variés (animation, agriculture, transports, tourisme, équipements respectueux de l'environnement, coopération...).

Un prix pour permettre aux jeunes de Midi-Pyrénées de mener à bien leur projet à condition qu'il respecte un développement durable...

Grâce au "Prix Henri VERNHES", l'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées souhaite promouvoir le développement durable en prenant résolument le parti des jeunes et de leur avenir.

Que ce soit dans les domaines économique, social, culturel, technique, et/ou environnemental, les jeunes ont des idées. Le prix Henri VERNHES n'a d'autre ambition que de les encourager et de leur donner les moyens de les réaliser.

Tout projet peut répondre aux principes d'un développement durable. Il suffit simplement, dès le début de sa préparation, de tenir compte simultanément des critères d'efficacité économique, environnementale, sociale et culturelle, et d'analyser ses effets à long terme et sur les autres territoires.
(plus de détails en page 7)

En hommage à Henri VERNHES

Chargé de la promotion du management environnemental auprès des entreprises, Henri VERNHES comptait parmi les collaborateurs les plus dynamiques de l'Agence Régionale Pour l'Environnement. C'était un homme à l'enthousiasme sans cesse renouvelé, qu'il diffusait largement dès qu'il prenait connaissance du moindre projet, si modeste fut-il, pour peu qu'il participe concrètement au progrès.

Si son activité prenait essentiellement appui sur les évolutions techniques, ce sont d'abord les initiatives des femmes et des hommes, et surtout des jeunes, qu'il plaçait au cœur du progrès. Aussi était-il très motivé par le travail de l'ARPE pour engager Midi-Pyrénées vers le « développement durable », qui tend à allier, dans la recherche permanente d'un juste équilibre, le respect de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Disparu en 1999, l'ARPE a décidé de lui rendre hommage en créant le « Prix Henri VERNHES », qui n'a d'autre ambition que de donner, en son nom, un « coup de pouce » aux projets qu'il aurait lui-même aimé aider, pour le respect et le renouvellement de l'esprit « d'agir et d'entreprendre », au sens large du terme, en invitant les jeunes à « prendre en main » le développement durable de Midi Pyrénées.

Prix Henri Vernhes 2007

Conditions de participation

Le concours s'adresse cette année à **tous les jeunes de 18 à 30 ans** révolus, résidant sur le territoire de Midi-Pyrénées.

En participant au concours, les jeunes bénéficient :

- **d'une aide financière**, si leur projet est retenu parmi les trois premiers lauréats :
 - 5000 € pour le premier,
 - 3000 € pour le 2nd
 - 2000 € pour le 3^{ème}
- **d'un avis technique** de l'ARPE Midi-Pyrénées.

Extrait du règlement*

Le Prix Henri Vernhes 2007 est ouvert à tous les jeunes de 18 à 30 ans révolus, résidant sur le territoire de Midi-Pyrénées, à l'exclusion du personnel de l'ARPE Midi-Pyrénées, du Conseil régional Midi-Pyrénées et des associations résidentes à la Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées.

Il pourra être proposé par toute personne physique ou morale (une structure, un groupe, une classe ou plusieurs classes) agissant à titre professionnel ou personnel.

Le projet devra être réalisé sur le territoire de Midi-Pyrénées ou avoir ses principales retombées concrètes en Midi-Pyrénées s'il s'agit d'un projet plus global. Les projets de coopération sans retour concret et durable en Midi-Pyrénées ainsi que les projets à caractère individuel ne sont pas recevables.

Une attention particulière sera portée à la réalité de l'implication des jeunes et aux efforts d'adaptation du projet selon les critères d'efficacité environnementale, économiques, sociale et culturelle, relatifs au développement durable.

Il ne sera accepté qu'un dossier par candidat (associations, entreprises, personne physique...). Le porteur de projet doit signaler toute autre demande de subventions publiques déjà effectuée pour la réalisation de son projet.

Les lauréats se répartiront une somme de 10 000 € : 5 000 € pour le premier projet retenu, 3 000 € pour le deuxième et 2 000 € pour le troisième.

Les gagnants s'engagent à utiliser ces moyens dans les dix huit mois à venir, à compter de la remise du prix Henri Vernhes.

Le montant de l'aide attribuée sera versé de la manière suivante :

- un acompte de 30 % sur présentation d'une attestation de commencement du responsable juridique du projet ou présentation de factures,
- un deuxième acompte de 30 % sur justificatifs des dépenses afférentes au projet et un état d'avancement du projet,
- le solde de 40% sera versé sur justificatifs et remise du rapport final (technique et financier) du projet.

Des conseillers techniques de l'ARPE Midi-Pyrénées ou partenaires de l'ARPE Midi-Pyrénées pourront être mis en rapport avec les participants pour les assister.

Pour tous renseignements sur les conditions de participation, contacter

Myriam Pinel. Tél : 05 34 31 97 23. E-mail : pinel.m@arpe-mip.com

* Règlement déposé chez SCP ERMET ARNAL, huissiers de justice, 5 place Rouaix à Toulouse. Les noms des lauréats seront déposés chez SCP ERMET ARNAL et à l'ARPE Midi-Pyrénées.

Le développement durable, c'est possible et c'est utile !

→ **Le développement durable, un projet de société auquel tout le monde peut contribuer.**

L'idée d'un développement durable est née d'un constat simple, incontournable. Les ressources disponibles sur la planète ne sont pas infinies, se dégradent, et leur valorisation **ne répond pas équitablement aux besoins de tous les hommes.**

Ce constat appelle une autre façon de penser et de faire. Il implique notamment :

- **de considérer** le progrès non seulement sur le plan économique mais dans ses dimensions environnementales, sociales et culturelles (principe d'intégration),
- **de tenir compte** des attentes et conséquences sur les autres, ailleurs et plus tard (principe de solidarité),
- **de s'interroger**, en préalable, sur les conséquences éventuelles, puis de manière continue sur les impacts effectifs et de pouvoir corriger son projet si besoin est (principe de précaution et évaluation),
- **de comprendre ensemble** pour mieux débattre et mettre en place les solutions les meilleures, même difficiles, au mieux de l'intérêt général (principe de participation).

→ **Inverser certaines tendances comme :**

- la surexploitation des ressources naturelles, qui fragilise l'avenir des générations futures
- les pollutions durables, de plus en plus coûteuses à corriger,
- les excès de la mondialisation de l'économie, et les délocalisations massives : fluctuations déstabilisantes du marché du travail dans les pays industrialisés (chômage ou besoin urgent de main d'œuvre très qualifiée), main d'œuvre "trop" bon marché dans les pays en développement...

→ **L'intégration d'une démarche de développement durable à son projet peut participer de :**

- la conservation d'un patrimoine et de ressources naturelles en quantité et en qualité suffisantes,
- la stabilisation d'un système économique diversifié, durable et équitable entre les civilisations et les générations,
- l'ouverture de perspectives vers un développement plus respectueux des femmes, des hommes, de leur diversité, de leur dignité et de leur culture.

Qu'est-ce qu'un projet de développement durable ?

Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement durable, c'est **démontrer concrètement que l'on veut, et que l'on peut agir sur le cours des choses.**

Participer au développement durable de notre région, c'est participer à un développement harmonieux où l'économie, le respect de l'environnement, la vie culturelle et sociale progressent ensemble grâce à l'implication de chacun... et pour longtemps.



Tous les projets peuvent être concernés qu'ils soient du domaine technique, économique, social, culturel et/ou environnemental, à condition que leur réalisation ou leur recherche fasse appel à plusieurs acteurs.

Se poser un certain nombre de questions essentielles permet à un projet existant de s'enrichir de nouvelles perspectives.

Quel est l'impact du projet sur l'environnement ?

Le projet est d'autant plus intéressant s'il tente de limiter au mieux les impacts négatifs sur l'environnement que ce soit en terme de gestion des pollutions et déchets, de préservation de l'eau, de maîtrise de la consommation d'énergie, de préservation ou de valorisation des espaces et espèces naturels...

Des alternatives plus respectueuses de l'environnement sont souvent possibles

Quel est l'impact du projet d'un point de vue économique ?

Un projet de développement durable, même un micro-projet, peut avoir un intérêt pour le développement du territoire en utilisant à bon escient les ressources locales, qu'elles soient naturelles et/ou professionnelles (entreprises, artisans, associations, commerçants...). Il peut même permettre de créer de nouvelles filières à plus ou moins long terme...

Quel est l'impact du projet d'un point de vue socioculturel ?

Un projet de développement durable doit prendre en compte l'intérêt de tous (y compris les femmes, les jeunes, les plus démunis,...) et contribuer à lutter contre les inégalités. Il ne doit privilégier aucune catégorie, qu'elle soit professionnelle, sociale ou culturelle, mais au contraire, favoriser la diversité.

Dans quelle mesure le projet prévoit-il la participation des acteurs locaux ?

Pour être durable, le projet doit autant que possible associer les populations concernées en amont des décisions et les tenir informées régulièrement des évolutions dans un souci de transparence.

Quelles sont les perspectives du projet à long terme ?

Pour favoriser la gestion d'un projet durable, il est primordial de définir les critères d'évaluation dès la définition du projet pour mieux l'orienter et en assurer la réussite à tous les niveaux.

Répondre à l'ensemble de ces questionnements n'est pas nécessaire, mais il paraît essentiel d'inviter les jeunes à réfléchir sur les enjeux du développement durable.

Après avoir fait l'exercice, les porteurs de projets seront d'autant plus légitimes à inviter les décideurs et acteurs à en faire de même, et à argumenter leurs choix.

Pour en savoir plus sur le développement durable

- En Midi-Pyrénées :
- Visiter ou emprunter l'exposition itinérante de l'ARPE Midi-Pyrénées « le progrès, sans détailler », disponible sur le site de l'ARPE : <http://www.arpe-mip.com/html/1-5428-Le-progres-sans-detailler.php>
 - Télécharger le guide de l'exposition : <http://www.arpe-mip.com/html/1-5471-Developpement-durable.php>
 - Visiter le site du Réseau des villes et territoires durables de Midi-Pyrénées, animé par l'ARPE Midi-Pyrénées : www.territoires-durables.fr
- autres sites :
- <http://www.ecologie.gouv.fr/-Developpement-durable-.html>
 - www.agora21.org
 - www.comite21.org
 - www.association4d.org
 - www.projetdeterritoire.com
 - www.commerceequitable.org

Prix Henri Vernhes 2007

Rappel des projets primés depuis 2002

Les lauréats 2006

- **1^{er} prix : Le spectacle animation pour l'environnement « Alerte Verte »**, présenté par **Bérangère DEMAUTIS** et la Compagnie la Mouche du Coche, Eglantine la « décontanimeuse » et technicienne de surface du futur transformera cet univers futuriste de 2050.

Cette fiction propose une vision apocalyptique du monde de demain, tel qu'il risque d'être si nous ne modifions pas nos comportements. Des gestes éco citoyens seront proposés aux enfants pour améliorer cette situation, sur les thèmes de l'eau, des déchets et de la biodiversité, afin de leur proposer une vision plus positive....

Spectacle interactif de sensibilisation et d'animation en milieu scolaire et en centre de loisirs (6-12 ans), il associe également des animations pédagogiques. Contact : Bérangère DEMAUTIS à ALBI

Tél. 06 64 36 55 47 berengeredemeautis@yahoo.fr



- **2^{ème} prix : Une installation en agriculture durable** à Saint Paul Cap de Joux (81), présenté par **Jean Antoine SEON**,

Après un bac professionnel agricole et une expérience de 5 ans comme conseiller vendeur dans une jardinerie, il décide de s'installer « éleveur ovin ».

Au 1^{er} Janvier 2007, la reprise de l'exploitation familiale « En bidou », par Jean Antoine permettra d'optimiser la démarche déjà engagée en agriculture durable. La valorisation des prairies graminées/légumineuses, base d'alimentation du troupeau, alimentera un troupeau de brebis, productrice d'agneaux label rouge « Agneau Fermier des Pays d'Oc ». La gestion de la matière organique (compost), la plantation de haies brise vent, la gestion de l'eau seront les grandes priorités de cette exploitation. La commercialisation des agneaux se fera dans le cadre d'une démarche collective. Soucieux de produire une alimentation de qualité et de préserver la qualité de son environnement, il aura aussi participer à créer son emploi.

Contact : Jean Antoine SEON, En Bidou, 81 220 Saint Paul Cap de Joux

Tél. 05 63 81 43 05/ 06 18 62 03 07 jaseon@hotmail.fr

- **3^{ème} prix : la création d'une vélothèque** à la Maison du Vélo à Toulouse, présenté par **Claire SELVA** et l'association Maison du Vélo.

Dans le cadre du projet de la Maison du Vélo à Toulouse, en face la gare Matabiau dans l'ancienne maison éclusière Bayard, Claire souhaite monter une vélothèque : véritable centre de ressources dédié à la bicyclette. Associé au point d'information pratique et touristique, elle proposera des ouvrages sur le vélo pratiques et techniques, la mobilité, le voyage, les loisirs, les règles et normes, le sport, le vélo à Toulouse et en Midi-Pyrénées, la cartographie régionale et nationale des itinéraires à vélo.....

Elle proposera également des animations et conférences thématiques.

Contact : Claire SELVA à TOULOUSE Tél. 06 80 71 27 71

maisonduvelotoulouse@yahoo.fr

Prix Henri Vernhes 2007

Un Prix « Coup de cœur » a enfin été remis à **Alexis KUMAKOVITCH** et **Mathieu DESQUILBET** du Lycée Pierre Paul Riquet de Saint ORENS (31) pour leur projet « **HELIOS Installation d'une centrale photovoltaïque au lycée** »

A travers un projet basé sur le volontariat, ces jeunes de première et terminale souhaitent installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de leur lycée. Par cette action, ils veulent étendre le panel d'applications pédagogiques sur les énergies renouvelables et promouvoir un élan vers un développement durable.

Contact: Alexis KUMAKOVITCH Tél. 06 19 04 57 53

projethelios@yahoo.fr.

Prix Henri Vernhes 2007

Les Lauréats 2005

1^{er} prix 2005 : « Encourager l'utilisation du tricycle comme moyen de transports de marchandises à Toulouse. »



Depuis juin 2002, l'association Cyclocity propose des services de livraisons, publicité ambulante et balades touristiques dans le centre-ville de Toulouse.

En 2003-2004, l'activité de Cyclocity a permis de transporter l'équivalent de 8388 tonnes par kilomètre en travaillant par exemple pour la livraison de fleurs, de vins, d'outillage, luminaires, meubles, décoration, d'alimentation, de vélos pour l'association Movimento, de courrier, etc.

9 360 km ont été parcourus en vélo. Ce sont autant de kilomètres en moins parcourus par des véhicules utilitaires dans les rues de Toulouse.

Réelle alternative à la voiture, l'intégralité du travail est réalisée à l'aide de véhicules respectueux de l'environnement (sans émissions de CO₂, sans nuisances sonores, et occupant une place réduite par rapport à la voiture), en contribuant ainsi à la lutte contre l'effet de serre et les dérèglements climatiques et à la réduction de la pollution acoustique en ville. De plus, il est générateur d'emplois stables et de qualité.

Le prix Henri VERNHES va leur permettre de développer leur activité en créant des emplois grâce à **l'acquisition d'un nouveau tricycle.**

Contact : Association Cyclocity, 2 bis rue du sachet 31400 Toulouse
Tél. 06 84 11 76 60 Anne Lafargue <http://cyclocity.free.fr/>

2^{ème} prix 2005: « Conception et implantation de collecteurs ludiques de piles en Midi-Pyrénées pour redynamiser les opérations de récupération de piles usagées dans les lieux publics commerciaux en sensibilisant les jeunes générations »



Ce projet consiste à mettre au point un nouveau système de collecte pour les piles et accumulateurs usagés plus attractif et plus visible pour les consommateurs permettant d'attirer notamment les enfants, tout en les sensibilisant au geste de tri des déchets.

L'objectif est d'augmenter le taux de collecte pour l'instant jugé peu efficace et de réduire ainsi les nuisances provoquées par la pollution des piles usagées non recyclées sur l'environnement (taux actuel de collecte 30%). Le recyclage des piles récupérées permet de valoriser des matériaux coûteux (zinc, manganèse...) et non renouvelables, permettant ainsi de participer à la préservation des ressources naturelles.

Grâce au coup de pouce offert par le Prix Henri VERNHES de l'ARPE, au soutien de l'ANVAR, **en 2006, le crocopile a été commercialisé par la société NATPRO, qui propose une gamme complète pour le tri des déchets.**

Contact : Yohann Valable (étudiant à l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Tarbes)
Tél. 06 81 69 59 45 <http://www.natprofrance.com/>

Prix Henri Vernhes 2007

3^{ème} prix 2005 : « Réemploi des déchets encombrants sur le territoire du SICOVAL »

L'association propose la création d'une activité basée sur la collecte de meubles dans les rues du SICOVAL ou lors de prestations auprès des agences immobilières.

Son projet consiste à « relooker » les déchets encombrants et à fabriquer des meubles à partir de cartons collectés auprès des industriels, pour les mettre en vente dans un atelier « vitrine » sur le territoire.

Sensible au développement durable et à l'économie sociale et solidaire, cette association souhaite contribuer aux efforts du SICOVAL pour la réduction des déchets, tout en sensibilisant la population à l'intérêt du recyclage. Elle organise régulièrement des ateliers de récup'création pour les enfants, notamment dans les écoles, depuis le recrutement de la première salariée en 2004.

Le projet s'intègre dans un réseau de structures spécialisées dans le recyclage des déchets encombrants comme ENVIE sur l'électroménager, Kilya ou Eco-micro sur le matériel informatique, voire Emmaüs.

Avec un emploi créé en 2004, cette recyclerie devrait permettre la création de nouveaux emplois pérennes.

Contact : Association La Glanerie 2 chemin Lapujade 31 200 Toulouse
Tél. : 05 61 26 83 40 ou Place Pablo Picasso 31 520 Ramonville Saint-Agne
Aurore Front Tél. 05 61 62 26 63 <http://www.la-glanerie.org/>

Prix Henri Vernhes 2007

Le Lauréat 2004

« Idée Eau Sénégal : une action de coopération pour améliorer les conditions d'hygiène dans des dispensaires sénégalais »

Le projet « Idée Eau Sénégal » est une action de coopération dans les dispensaires sénégalais isolés, où la pénurie d'eau menace la santé des populations locales. L'action, conçue et réalisée par plusieurs générations d'étudiants midi-pyrénéens, consiste notamment à concevoir sur place **un lave-mains simple**, et **de petits incinérateurs**, destinés à brûler les déchets de soins, structure que les habitants peuvent utiliser pour la mise en place du regroupement et du tri des déchets. L'opération consiste aussi à mettre en place une **campagne très utile de sensibilisation à l'hygiène** pour mieux faire comprendre notamment aux jeunes générations les problématiques et les liens entre l'eau, l'hygiène, l'environnement et les déchets. Il a paru opportun aux membres du jury de souligner et de faire connaître l'intérêt de cette opération, en terme de développement durable : valorisation des savoir-faire de jeunes étudiants midi-pyrénéens au service des besoins des pays en développement, conception de procédés simples, construits sur place avec des matériaux locaux permettant leur appropriation par les usagers, sensibilisation, respect de la culture locale... Sans compter l'enrichissement du projet par son transfert aux étudiants de la prochaine promotion.

Contact : Association Club Idée Eau Sénégal (amicale des élèves de l'INSA Toulouse) - Olivier UCAY – 06 79 54 04 27

Le Lauréat 2003

Un projet pilote de valorisation du vélo dans les déplacements urbains quotidiens

Il s'agit de sensibiliser les usagers de la voiture aux problèmes des transports et de l'effet de serre et de faire évoluer leur comportement, en les guidant vers une nouvelle perception du vélo, ce mode de déplacement urbain qui ne doit pas se limiter au simple loisir... Si l'aspect environnemental est évident (pollution, maîtrise de l'énergie, effet de serre), l'association s'inscrit également dans une logique de réduction des coûts des transports pour les usagers, mais aussi pour la collectivité. Et si ce projet est pilote à l'heure actuelle, l'association entend bien l'étendre dans les années à venir, quitte à transférer ses compétences.



Association « Movimento » - Siège social : 36 rue Bernard Mulé – 31400 TOULOUSE
Tél. : 05 61 80 27 82 www.movimento.coop/



Prix Henri Vernhes 2007

Le Lauréat 2002

Le 1^{er} service régional d'accompagnement en randonnées et d'animation pour des personnes handicapées

Du type voyageur et bureau d'accompagnement (à but non lucratif), il permet aux personnes à mobilité réduite, déficientes visuelles et/ou auditives, et handicapées mentales légères, de randonner à la journée, pour un week-end ou pour des séjours.



Les enseignants peuvent profiter d'un service éducatif et pédagogique pour réaliser des sorties adaptées à des élèves handicapés.

Au cœur d'une économie solidaire, ce service est respectueux des individus et a permis la création de 2 emplois, la création d'un poste supplémentaire permettant l'insertion d'un salarié handicapé au poste de responsable administratif est toujours envisagée.

Les porteurs de projets s'engagent aussi à éviter toutes pollutions émanant de leurs activités en triant leurs déchets, en mettant à disposition des poubelles lors des randonnées, en utilisant prioritairement des matériaux recyclés et recyclables, en maîtrisant leurs déplacements motorisés...

Association « Univers Montagne Esprit Nature » - Siège social : 40 passage des Marronniers – 31 240 Saint-Jean. - Tél. : 05 34 26 99 23 <http://umen.asso.free.fr/>



L'Agence Régionale Pour l'Environnement

Pour le respect d'un développement durable en Midi-Pyrénées



Association loi de 1901, l'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées réunit **plus de 90 représentants** institutionnels, associatifs et/ou socioprofessionnels répartis sur tout le territoire régional. **Elle a été créée en 1991 à l'initiative du Conseil Régional, qui est depuis le principal soutien de ses activités, et des associations régionales de l'environnement de Midi-Pyrénées.**

L'ARPE a pour objectif de **contribuer à la préservation de l'environnement** et à la mise en oeuvre d'un mode de **développement durable en Midi-Pyrénées** à travers 3 axes d'action prioritaires : la **lutte contre l'augmentation de l'effet de serre** et le dérèglement climatique, la **préservation des ressources et la gestion durable de l'eau**, la **gestion des espaces naturels et la biodiversité.**

Par des **actions de sensibilisation et d'animation** (expositions, conférences/débats, rencontres techniques, publications), mais également à travers des missions d'**observation** et d'**élaboration d'approches et de méthodes nouvelles**, l'ARPE s'adresse aux élus et aux collectivités locales - qu'elle assiste dans leurs projets de développement durable territorial ; aux entreprises - dans le domaine de la réduction des pollutions liées aux activités économiques ; ainsi qu'aux associations, scolaires et grand public.

Dotée d'une équipe opérationnelle de 35 personnes, l'agence participe ainsi à **l'élaboration de près de 600 projets** chaque année dans des domaines d'intervention particulièrement variés : prévention et gestion des déchets ménagers et de l'activité économique, promotion du management environnemental, applications territoriales du développement durable, maîtrise de l'énergie et promotion des énergies renouvelables, protection et gestion des espaces naturels et de la biodiversité, utilisation rationnelle de l'eau, promotion des transports propres et de l'écomobilité, éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté, emploi/formation et solidarité.

L'ARPE est **certifiée ISO 14001** depuis janvier 2001, certification renouvelée deux fois, en février 2004 et février 2007. C'est la première agence de l'environnement de France à obtenir cette certification internationale, accordée pour son activité et fonctionnement respectueux de l'environnement.